

LE MOT DU MAIRE

Eviter de devenir des villages dortoirs voilà bien un enjeu décisif

Il faut pour ce faire, saisir toutes les opportunités, travailler chacun des axes porteurs.

L'action volontariste en matière agricole, relayée fortement par les agriculteurs eux-mêmes, est déjà bien engagée. Mais, rien n'est acquis. Les difficultés à réorienter la colonie du Champs de Villars vers une activité agricole en témoignent. La préoccupation doit être constante.

Les choses sont plus difficiles encore pour le développement commercial et artisanal, mais nous déployons une activité inlassable dont nous vous rendrons compte bientôt.

Enfin, en matière touristique une impulsion notable a été donnée à La Tour avec la réalisation de l'auberge communale « La maison de la Tour » et d'un gîte de qualité au dessus du point postal.

De même la réouverture et l'encadrement du canyon du CRAMASSOURI ont contribué à la renommée nationale de la commune.

Mais tout cela n'est pas au niveau de nos potentialités.

En effet, notre territoire est situé à une cinquantaine de kilomètres de la Côte d'Azur qui est à la fois une des premières destinations touristiques du monde et un réservoir de clientèle d'un million de personnes.

Or, nous ne bénéficions même pas des miettes de ces retombées, nos vallées, en dehors des stations et encore, étant à la traîne de nombreuses régions de France qui ont fait de vrais efforts alors que nous possédons d'incontestables atouts.

Ce constat est aujourd'hui largement partagé, et la volonté de créer une dynamique semble se manifester.

Au niveau régional la loi a imposé un schéma de développement touristique qui devrait se mettre bientôt en place.

Il sera décliné au niveau de la métropole par un schéma spécifique qui

prendra enfin, nous l'espérons, en compte l'ensemble du haut pays. Celui-ci est d'ores et déjà conforté par un schéma d'itinérance destiné à élargir nos capacités d'accueil qui sont ridiculement étriquées. (voir ci-après).

Mais ces actions ne pourront porter leurs fruits que si elles sont efficacement relayées par les acteurs publics comme privés.

Si nous ne sommes pas à l'initiative, les avantages ne seront, certainement pas, au niveau de nos espérances.

La première condition me semble-t-il, pour développer une action efficace est de dépasser le cadre communal, de créer un véritable produit identifiable qui pourrait s'appeler, par exemple, le « Pays du Tournaiet ».

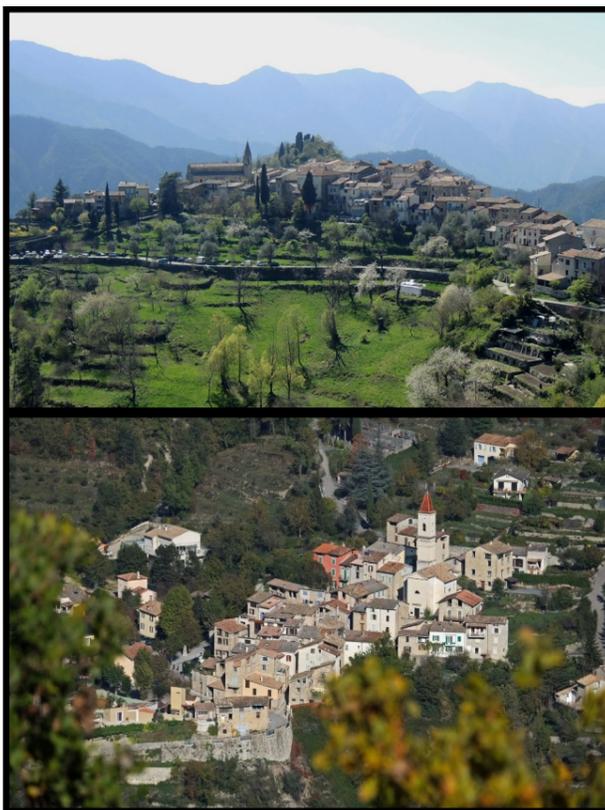
Dans ce cadre chaque commune, chaque village pourrait faire valoir ses atouts. L'ensemble créerait une vraie dynamique en proposant à nos visiteurs des produits diversifiés et complémentaires. L'aménagement des Granges de la Brasque, qui devrait débiter l'an prochain sur Utelle par le réaménagement d'une dizaine de chalets, sera sûrement un catalyseur étonnant pour chaque commune.

La deuxième condition est de s'atteler dans le même temps à conforter nos capacités d'accueil en élargissant l'offre, et à diversifier les d'activités (canyon, escalade, VTT, kayak sur la Vésubie, cyclotourisme...) pour fixer nos visiteurs plusieurs jours.

La troisième condition est que ce développement touristique devienne l'affaire de tous les intéressés à La Tour comme à Roussillon, tant il est vrai que c'est tout notre territoire qui est concerné. La municipalité, de son côté a d'ores et déjà quelques projets mais l'idéal est que la population s'en mêle, tant pour déterminer les objectifs touristiques que nous souhaitons développer, que pour porter des projets d'activités, peut-être même de pluriactivités, créateurs d'emplois.

Nous avons devant nous un véritable défi auquel nous ne pourrions répondre que tous ensemble.

Pierre Paul DANNA



La poursuite des infractions en matière d'urbanisme

La loi confie au maire, au nom de l'Etat, la compétence pour poursuivre les infractions en matière d'urbanisme. Mais nos petites communes ne sont pas structurées pour remplir cette tâche.

Les services de l'Etat (ex DDE aujourd'hui DDTM) n'ont plus les moyens pour intervenir efficacement. La métropole n'a pas souhaité créer de service commun en charge de cette action. Aussi, nous nous sommes tournés vers la gendarmerie qui s'est organisée pour répondre à notre attente et que nous

remercions vivement. C'est elle qui réalisera les procès verbaux d'infraction et qui saisit le procureur avec qui elle trace un cadre d'action.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de réprimer à tout va, mais de développer une action préventive et pédagogique de nature à anticiper les débordements qui peuvent devenir importants avec la forte demande foncière. L'action coercitive ne sera engagée que s'il y a manifestation de mauvaise volonté du récalcitrant. Une première poursuite de ce type a du être engagée et nous souhaitons qu'elle soit dissuasive.

Itinérance : Mise en valeur du Tournaiet

Des dossiers, des marchés des réalisations...

De l'itinérance, du séjour et autres loisirs

Dans une délibération en date du 19 juin 2016, le conseil métropolitain a adopté un projet dit « d'itinérance ».

L'intention est hautement louable puisqu'il s'agit à partir d'un certain nombre de circuits pédestres ou équestres, cyclables de définir des zones dans lesquelles il convient de renforcer le potentiel d'accueil touristique. L'offre retenue est large puisque sont ainsi visés...

Refuges, gîtes, campings, hôtellerie rurale et familiale

La Tour et Roussillon sont intéressés par ce programme. Comme nous avons anticipé et acquis les maisons Steve et Guignon dans l'impasse de Calabraglia nous avons pu déposer rapidement un projet de transformation de ces ruines en accueil qui devrait être financé à hauteur de 40 % par la métropole.

Nous aurons donc une offre complémentaire permettant d'accueillir deux à six personnes en privilégiant des durées plus longues du type une semaine ou plus.

Un hébergement en dortoir

A terme, cette première réalisation devrait être complétée par la création d'un gîte d'étape dans le bâtiment de la mairie dont le toit sera refait et isolé.

Cette amélioration des capacités d'accueil devra être menée parallèlement à la diversification de l'offre d'activités.

Sur la commune les rochers des Baous sont d'ores et déjà utilisés comme terrains d'escalades par de nombreux amateurs. Les rochers de grès sans équivalent dans notre département sont un site particulièrement adapté.

Cette pratique existe et nous ne pouvons pas l'interdire globalement en tout état de cause. Nous avons donc décidé de l'encadrer et de tâcher d'en tirer parti, après concertation de tous les intéressés. Une première réunion a déjà eu lieu. Nous avons donc demandé au conseil départemental d'inscrire les rochers des Baous au Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESJ) qui encadre les activités sportives.

Les communes du Massif du Tournairot

Il s'agit par petites touches de renforcer l'attractivité de notre territoire. Mais celui-ci ne peut se limiter à une commune.

Qui aujourd'hui à la recherche de repos, de lieux attractifs, d'activité va s'interroger sur Marie, Clans, Utelle, Venanson ou La Tour ? Personne ! C'est en conjuguant nos efforts, que nous pourrions proposer un espace identifiable et agréable.

Dans ce cadre la mise en valeur des granges de La Brasque est un élément essentiel. La commune d'Utelle doit déposer un projet pour transformer dix baraquements en gîtes d'accueil ce qui ne pourra qu'améliorer la visibilité de l'activité de l'exploitante des « Anes de la Brasque ».

La commune de Venanson s'est engagée dans la rénovation de la vacherie des Murans et nous avons pour notre part continué la mise en valeur du Ciabanal.

Mais il ne s'agit que d'une première phase. Au vu des résultats d'autres projets pourront être développés et chacune des communes en tirera profit. Des opportunités pour développer des initiatives individuelles s'ouvriront ainsi et nous serons à l'écoute pour les intégrer et les soutenir.

La Fête de l'Olive (début 2017)

De nombreux amis, de la commune ou d'ailleurs, nous pressaient « pourquoi ne pas faire tourner le moulin de La Tour qui est aussi remarquable ? » Nous connaissons les difficultés et les aléas d'une telle opération mais nous avons décidé avec l'aide de toutes et de tous ceux qui se sentent concernés de tenter l'aventure.

Ce sont les associations tout d'abord qui sont invitées à prendre toute leur place dans la conception et l'organisation.

Ce sont les propriétaires qui ne « gaudent » pas ou peu qui sont appelés à mettre leur cueillette à disposition de la manifestation.

Ce sont toutes les bonnes volontés, enfin, qui seront conviées à participer au nettoyage et à la cueillette des olives.

En relation avec nos élèves et leurs enseignantes nous pourrions certainement aboutir à un résultat réjouissant.

Prêt « croissance verte » à taux zéro Un dispositif exceptionnel

Afin d'accélérer la transition écologique et énergé-

tique des territoires, la Caisse des Dépôts finance en 2016 et 2017 à taux zéro, sans commission d'instruction, 100% du besoin d'emprunt pour une durée de 15 à 20 ans.

La commune de La Tour a décidé de profiter de ce dispositif exceptionnel dans le cadre de la rénovation de Calabraglia pour un prêt d'un montant de 300.000 € (trois cent mille euros), ce chantier respectant particulièrement la réglementation thermique en vigueur.

Acquisition Héritage Séasseau

Après de multiples péripéties, la commune a acquis l'ensemble de l'héritage Séasseau situé sur notre territoire soit environ 7ha.

Ce confortement du patrimoine communal est précieux et bienvenu.

Sur une partie de ces propriétés, des baux agricoles seront immédiatement signés afin de garantir leur entretien.

Mais c'est l'acquisition complète du secteur du Rocher et de la Colleta qui offre à terme le plus d'intérêt. En fonction des objectifs communaux, des projets pourront y être développés dans les temps à venir.



« Maison Miquelis »



« Le Rocher »



Inauguration « Maison Miquelis »



Roussillon - Revitalisation du centre-bourg



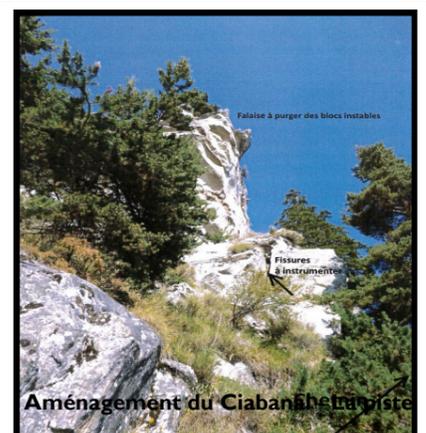
Journée de la graine



Des graines et des débats



Journée canal : après l'effort



Aménagement du Ciabanaltra piste

Dossiers, marchés, réalisations...suite

En direct des commissions

La commission « pôle n°2 » (travaux/urbanisme/habitat/ activités économiques) s'est réunie sous la présidence de Loïc Le Quiniou, le 02 septembre 2016 pour planifier les nombreuses réalisations programmées :

La réfection des toitures avec isolation thermique de la mairie et de la mairie annexe dont les MAPA (Marché A Procédure Adaptée) doivent être bouclés pour la semaine du 12 au 19 septembre 2016 et mis en ligne la semaine du 10 au 15 octobre 2016. Début des travaux : courant novembre, durée : Roussillon : 1 mois, La Tour : 2 mois. Subvention Etat 80 % du coût.

Aménagement du pâturage du Cabanal : l'installation de l'eau se fait avec l'accord du Maire d'Utelle et la piste d'accès avec l'accord du Maire de Clans. Chalet pour le vacher, gestion du marché par l'ONF en 2 lots début octobre, fin des travaux printemps 2017, subvention FADER (Europe) à 75 %.

Gîtes Calabraglia, le DCE (Dossier de consultation des Entreprises) est finalisé, mis en ligne du Marché semaine du 26 septembre au 02 octobre

2016 durée des travaux : 6 mois début des travaux : début janvier 2017. Subvention de la Métropole, conseil Départemental, Région : 70 %.

Aménagements des Centres Bourgs (Roussillon-La Tour) avec aires de jeux. Marché en cours de finalisation pour mise en ligne, durée 1 à 2 mois, début des travaux : mi-mars 2017. Subvention de la Région et de l'Etat : 50 %.

La Châtaigneraie : plantation des greffes, irrigation. Fin d'opération : automne 2016. Subvention Région : 80 %.

Canaux d'irrigation : marché 2 lots. Mise en ligne : semaine du 24 au 30 octobre 2016 . Lot « Pèlerins » : fin octobre, durée 3 semaines. Lot « Cianet » : janvier 2017, durée : 5 semaines. Subventions Métropole, Région, Département : 75 %.

Les Abords de Miquelis, rue des Ecuries à Roussillon, début des travaux par la Métropole : courant octobre 2016, dans le cadre d'un fonds de concours Métropole/commune de La Tour (participation communale 90 000 €).

Eau potable :

1- distribution d'eau, quartier La Villette par la

Régie Eau d'Azur. Début des travaux : décembre 2016, durée de chantier : 3 mois.

2- Liaison Saint Sébastien/vallon, accord de la Métropole, date du chantier : n'est pas encore définie. La commune prend en charge les conduites d'arrosage pour les deux opérations (1 et 2).

Zone 30 km/h au Ciampoun –La Tour : le projet a bien été pris en compte par les services de voirie de la Métropole, mais la date des travaux n'est pas encore arrêtée. Un problème sur le choix de l'abri bus, la commune sollicitera l'avis des usagers.

L'achat des propriétés Seasseau est achevée. La sonorisation et l'éclairage de la chapelle des Pénitents blancs sont opérationnels ainsi que la réfection de la chaise et de la chasse de la vierge à l'église Saint Martin.

La commission propose au Conseil Municipal de demander à bénéficier des offres de l'Etat pour un emprunt sans intérêts et sans frais afin d'être à l'aise pour financer les projets à venir.

Restauration du chemin du Riassou

En juillet 2017, et pendant trois ans, la commune accueillera un chantier de jeunes bénévoles qui auront pour mission de restaurer le chemin du Riassou. Cette opération s'inscrit dans les perspectives communales de réhabilitation du paysage qui fait écrin au village et développer l'accès aux sentiers de randonnées.

Le chemin du Riassou est un élément du patrimoine de la commune. Ancienne voie romaine, il a représenté durant de nombreux siècles l'artère vitale reliant La Tour à Utelle puis à Nice et un relai important sur les routes de transit entre Nice et La Provence. Il devait donc

être praticable pour les bêtes de somme et les carrioles. Ce qui reste de sa construction témoigne d'un savoir faire remarquable en terme d'utilisation et d'appareillage de la pierre sèche.

La restauration d'une partie de ce chemin sera le témoignage de cette ingéniosité en même temps qu'un hommage au labeur des anciens. Elle sera également l'occasion, pour ceux qui le désirent, d'échanger leurs connaissances voire même, de se lancer dans la restauration de leurs propres murs.

Pour cette opération, la commune fait appel à l'association APARE située dans le Vaucluse.

L'APARE a été fondée dans les années quatre vingt dans l'objectif de sauver le patrimoine de pierres sèches en Provence puis en Méditerranée. Elle est reconnue pour sa longue expérience en élaboration de techniques, en rencontres et en organisation de chantiers internationaux de jeunes.

En 2015 et 2016, elle a été mandatée par la commune d'Utelle pour restaurer le four à pain.

Ces chantiers sont montés avec l'appui du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Conseil Départemental ainsi que la Direction régionale de l'action culturelle.

C.Mollie

En direct du Conseil Municipal du vendredi 07 octobre 2016

- Déclaration d'utilité publique parcelle E 880 « La Buissiera »
- Emprunt croissance verte à taux zéro sans frais : 300 000 € sur 20 ans + renouvellement de la trésorerie (75 000 €)

- Mise aux enchères de bien sans maître parcelle E 954 à Roussillon

- Mise à disposition de la salle de l'auberge : caution : 500 €, loyer : 150 €, et 100 € sans la cuisine

- Sortie du SDEG

- Evaluation du site informatique

- Demande de subvention pour équipement Maison Miquelis

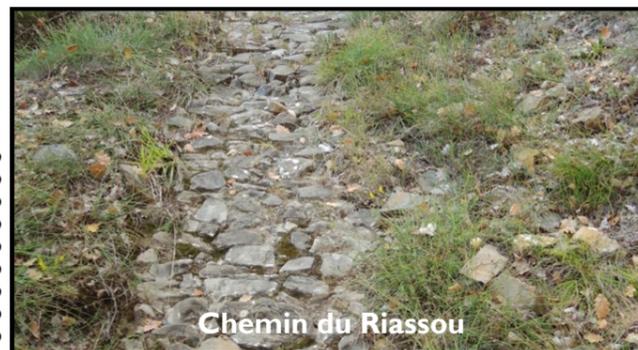
- Mise aux enchères de 2 jardins communaux



Sou Lombrier - accessibilité



Sou Lombrier - Mise en sécurité



Chemin du Riassou



Roussillon - Du plomb et de l'eau



La Tour - Du plomb et de l'eau



Chapelle de la vierge en cours de restauration



Sonorisation et éclairage de la Chapelle des Pénitents Blancs

Vie pratique

Du nouveau à la cantine...

Le 1er septembre 2016, les 50 enfants inscrits cette année ont rejoint l'école communale à Roussillon. Répartis en trois classes ils ont retrouvé leurs enseignantes pour une année que nous espérons riche.

Cette année des changements en matière de restauration sont survenus suite à la fermeture de l'auberge communale qui assurait habituellement la cantine. Il a été mis en place un portage de repas par un prestataire afin de maintenir la continuité du service et de permettre aux

enfants de pouvoir se restaurer sur place.

La société retenue est RSD 21 située à Gattières.

Le tarif des repas est de 3.90 € par enfant, en légère augmentation.

Les menus sont transmis chaque semaine et sont affichés aux emplacements dédiés : école, panneaux d'affichage dans les villages et également sur le site internet à la rubrique éducation / cantine.



La MDD Itinérante (bus):
06.65.14.51.69 / 04.89.04.25.65
Courriel : mdd_itinerante@cg06.fr

MDD Plan du Var :
04.89.04.35.00 (à partir du 02/03/15)
Calendrier disponible sur le site du Département (www.departement06.fr)

Jours d'ouverture des bibliothèques :
« Calabraglia » :

Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 15h à 16h
Vendredi de 16h à 18h
Samedi de 11h à 12h
« Gaby Abad » : Mercredi de 14h30 à 17h

Columbarium (cimetière du Castel) à La Tour :
Les cases (deux urnes) en marbre et le jardin du souvenir sont encore disponibles. Concession de 40 ans renouvelable

au prix de 600 €.
Se renseigner à la mairie pour les demandes.
Accueil de loisirs :
Il fonctionne pendant les vacances scolaires. Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du SIVOM à Pont de Clans.
Le système d'information par panneau lumineux est opérationnel sur la Route

Métropolitaine à Roussillon.
Agenda :
11 novembre: Commémoration aux monuments aux morts.
Début décembre: Repas des Anciens.
13 décembre : Spectacle de Noël à l'école.
Vœux à la population : samedi 14/01/16 :
• Roussillon 15h00
• La Tour à 17h30

Les Festins de La Tour et de Roussillon, des animations réussies grâce essentiellement à l'investissement des bénévoles

DERNIER RAPPEL

RENOVONS ENSEMBLE VOTRE LOGEMENT

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou louez, et sur lequel vous envisagez de réaliser des travaux ? N'hésitez plus, grâce au Programme d'Intérêt Général d'amélioration des logements, mis en place par la Métropole Nice Côte d'Azur sur la commune de La Tour sur Tinée, vous pouvez bénéficier d'aides financières très intéressantes ainsi que d'une assistance technique et administrative entièrement gratuite.

Les travaux subventionnés

- Travaux de mise aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation au handicap

Vous aussi faites appel aux aides du PIG

- Propriétaires bailleurs en fonction des loyers pratiqués après travaux
- Propriétaires occupants de votre résidence principale, suivant vos ressources

Nous pouvons vous aider gratuitement

- Sur la définition de vos travaux
- Sur le financement du projet : jusqu'à 100% d'aides financières

L'équipe d'animation de Citémétrie / Api Provence est à votre disposition

Renseignez vous

- en appelant le 0 805 69 39 09 (Appel gratuit depuis un poste fixe)
- par mail pigm@metropole.nca@citemetrie.fr
- en vous rendant à l'accueil de votre mairie

Témoignage : une maison en cours de réhabilitation au centre du Village

Une maison insuffisamment isolée et n'apportant pas tout le confort attendu, des factures énergie trop importantes... les propriétaires de cette maison ont décidé de réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Comment ont-ils été aidés ?

Grâce au PIG, M. Barreteau et Mlle Diemert ont été accompagnés sur les travaux à réaliser permettant effectivement de répondre à leurs attentes (isolation des murs, plafond, remplacement des fenêtres, ...). Leur dossier de demande de subventions a été validé et ils peuvent dorénavant entamer leur chantier en sachant qu'ils bénéficieront d'aides financières à hauteur de 92% du coût des travaux engagés.

Et demain ?

Avec un gain énergétique attendu de 56%, ces propriétaires se sentiront mieux chez eux. Leur patrimoine sera revalorisé et ils pourront enfin pouvoir compter sur une réduction de leurs charges de logement.

Le programme est lancé pour une durée de 3 ans de 2014 à 2017

C'est le moment d'en profiter !

EXPRESSION LIBRE

Une très bonne initiative des « Empêcheurs de tourner en rond » d'organiser des cours de conversation anglaise dans la bonne humeur ! Ces cours sont animés par Pamela MC CLURE à Roussillon dans la salle des TAP (sous l'école). Un vendredi sur deux de 18h30 à 20h00. A partir du 30/09/2016 : 14 séances jusqu'au mois d'avril 2017. Participation : 45 € + 5 € cotisation « empêcheurs ». Des places sont encore disponibles.

Toutes autres initiatives sont les bienvenues...

Marie-Hélène LUIGI

Mairie de La Tour/Roussillon
Place de la Mairie
La Tour sur Tinée 06420
Tel : 0493020527
Fax : 0493020566
E - mail : f.info@orange.fr
Site : www.latoursurtinee.fr

Directeur de la publication
Nicole Gandolfo
Photographies
Mathieu Barreteau
René Sciarli
Joseph Nicolino



Rédacteur
Evelyne Marson
Conception et mise en page
Séverine Bürg

Relecteurs :
Marie - Hélène Luigi
Evelyne Marson

Imprimerie JOUBERT- Carros